

Nantes, le 16 novembre 2009

objet

Elaboration du PRSE 2
1^{ère} réunion du Groupe de travail « *Qualité de l'air intérieur* »

date et lieu

15 octobre 2009 – Drass – 9h30

service organisateur

Drass PdL / Ddass 44

participants

- Union régionale CAPEB
- Chambre régionale de l'artisanat
- Sarthe nature environnement
- UFC Que Choisir
- CLCV 44 et CLCV 85
- Nantes Métropole
- CETE ouest
- Cire Pays de la Loire
- Air Pays de la Loire
- Ville de Nantes (SCHS & Mission santé publique)
- CHU Nantes
- Ddass 44, 53, 85 et Drass
- Dreal

destinataires du compte-rendu

- Participants
- Conseil régional – direction éducation
- Ddass 49, 72
- FFB
- ADEME
- UNSFA
- USH

éléments de contexte

le PNSE2 et le PRSE 2

Présentation par power-point dont copie remise en séance.

le PNSE2

12 mesures phares, dont 3 liées à la qualité de l'air intérieur :

- Mettre en place un **étiquetage sanitaire des produits de construction, de décoration ainsi que des produits les plus émetteurs de substances** dans l'air intérieur des bâtiments, et rendre obligatoire l'utilisation des produits et matériaux les moins émissifs dans les écoles et crèches ;
- Réduire l'exposition aux substances préoccupantes dans l'habitat et les bâtiments accueillant des enfants : une expérimentation de **surveillance de la qualité de l'air dans 300 crèches et écoles**, sera lancée dès la rentrée 2009 et un programmes d'identification et de traitement des crèches et les **écoles construites sur des sols pollués** sera également engagé, en accord avec les collectivités locales concernées ;

- Développer des **conseillers « Habitat santé »**, pouvant se rendre au domicile des personnes souffrant de certaines maladies, pour leur proposer des mesures ciblées destinées à améliorer leur environnement de vie.

Parmi les différentes actions, 5 ont trait à la qualité de l'air intérieur :

- Action 8 « Construire sainement par la limitation des sources dans le bâti et la maîtrise des installations d'aération, de ventilation et de climatisation »
- Action 9 « Mieux gérer la QAI dans les lieux publics »
- Action 19 « Réduire les expositions dans les bâtiments accueillant des enfants »
- Action 23 « Développer la profession de conseillers "habitat-santé" ou en "environnement intérieur" »
- Action 40 « Réduire l'exposition au radon dans l'habitat »

le PRSE

9 groupes de travail thématiques ont été créés et à partir des actions du plan national déclinables en région (certaines actions n'étant que du ressort national), du bilan des actions du PRSE 1 et du retour d'expérience.

Le baromètre santé environnement Pays de la Loire 2007

(Document adressé par mail aux membres du groupe de travail le 10 septembre dernier).

Quelques points concernant l'air intérieur :

- 1 habitant sur 2 se considère mal informé
- risque lié à la pollution de l'air intérieur sous estimé
- 30 % des habitants connaissent le radon
- 2/3 connaissent le CO
- 1 habitant sur 5 a constaté de l'humidité et des moisissures dans son logement
- 20 % n'ouvrent pas leur fenêtre et n'ont pas de VMC et s'ils ont une VMC, ils n'ouvrent pas leur fenêtre (moins d'ouverture de fenêtres en Pays de Loire qu'en France)
- les pouvoirs publics sont jugés sévèrement, plus que les organismes scientifiques.

La perception des risques est différente selon les cibles de population (milieu social, âge...).

Il s'agit donc d'indicateurs de départ qui pourront être utiles si ce type d'enquête est renouvelé.

Focus sur...

...le radon

Il s'agit d'un gaz radioactif naturel issu notamment du granit et pouvant se concentrer dans les locaux confinés et/ou par pénétration à travers les planchers ou les murs.

Aucun département des Pays de Loire n'est actuellement classé comme prioritaire, pour autant sur la base du volontariat **plus de 2000 établissements, notamment scolaires ont été dépistés** et des travaux sont réalisés lorsqu'un dépassement des normes est constaté (10% des établissements). Par ailleurs, une **campagne de communication vers le grand public** a été lancée début 2009 pour prévenir le risque spécifique à l'habitat pour connaître facilement le taux de radon chez soi et les mesures simples en général à mettre en place pour diminuer sa concentration : 70 000 dépliants et 3000 affiches diffusés, articles dans la presse régionale, reportages télé etc.

...le métier de conseiller médical en environnement intérieur (CMEI)

Le PNSE2, dans la continuité du PNSE1, a notamment inscrit comme objectif de développer le métier de conseillers médicaux en environnement intérieur. Le Grenelle de l'environnement a proposé de **généraliser à l'ensemble du territoire** le dispositif en cours d'expérimentation de techniciens de l'environnement intérieur se rendant au domicile des patients atteints d'asthme ou allergies afin d'évaluer les risques et de prodiguer des conseils adaptés.

La région des Pays de la Loire est particulièrement concernée. On y observe en effet **une prévalence élevée de l'asthme** diagnostiqué par rapport au plan national. Elle atteint 8% dans la région contre 6% en France (source ORS Pays de la Loire).

Depuis 2008, il est **expérimenté au sein du CHU de Nantes**, un dispositif basé sur l'intervention au domicile des patients allergiques et/ou asthmatiques sur demande des médecins d'un conseiller en environnement intérieur.

A l'issue d'une formation adaptée, ce professionnel intervient gratuitement pour effectuer un **audit de l'environnement intérieur**. Il réalise des prélèvements d'air et de poussière selon les recommandations pour mesurer les principaux polluants chimiques et biologiques de l'environnement intérieur. En fonction des résultats des mesures, il propose des méthodes d'éviction personnalisées pour limiter l'exposition à ces polluants responsables de pathologies chez l'allergique et/ou l'asthmatique. Une seconde visite à six mois permet de vérifier que les mesures d'éviction préconisées ont été réalisées ou non, quel a été leur impact sur la pollution intérieure et sur l'état de santé de la personne.

Ce projet intervient alors que le CHU de Nantes a inscrit dans ses priorités le développement de l'allergologie et de l'asthmologie au sein de l'Institut du Thorax. En effet, la mise en place d'une activité hospitalo-universitaire centrée sur l'asthme et l'allergie garantit l'organisation du projet, son pilotage, et sa faisabilité en assurant le recrutement de patients ciblés. De plus le partenariat avec le CHU assure une caution et une évaluation scientifiques.

A ce jour, ½ poste a été créé et financé au CHU de Nantes.

...la campagne écoles

Améliorer la connaissance des polluants présents dans l'air intérieur est indispensable pour mettre en œuvre les mesures de gestion appropriées. Aussi, le principe d'une surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les lieux clos ouverts au public a été décidé lors du Grenelle environnement et repris dans le 2^{ème} PNSE. Afin de définir les modalités de la surveillance obligatoire, une **campagne expérimentale** va être conduite au niveau national sur la période 2009-2011 afin de valider les protocoles de surveillance et les modalités de gestion qui devront être mis en œuvre. Dès septembre 2009, les **AASQA** assureront la mise en place des mesures dans l'air dans **150 établissements répartis sur 13 régions** (crèches, écoles maternelles et élémentaires) dont 15 en Pays de la Loire. Une seconde phase, à la rentrée 2010 concernera 150 établissements supplémentaires dans les autres régions françaises.

Les polluants mesurés sont le formaldéhyde et le benzène. Le CO₂, représentatif du niveau de confinement des locaux sera également mesuré.

Pour la phase 1, les premiers résultats seront disponibles début 2010 et les **résultats définitifs seront connus à l'été 2010** et feront l'objet d'une synthèse nationale. En outre, un rapport de mesure et de diagnostic individualisé sera fourni à chaque école ou crèche.

débat

Les échanges s'articulent autour de 3 axes :

- la sensibilisation des particuliers aux enjeux de qualité de l'air intérieur
- la formation des professionnels du bâtiment
- l'amélioration de la prévention des risques sanitaires liés à la qualité de l'air intérieur

1- la sensibilisation des particuliers aux enjeux de qualité de l'air intérieur

- Identifier les **sources de pollution** (ex problématique des matériaux et mobiliers (ex : chambre du nourrisson) avec émanations durables)
- Réapprendre les **gestes et réflexes simples** (aérer, ventiler) ; messages de bons sens, efficaces sur réappropriation des gestes quotidiens
- **Concilier qualité de l'air intérieur et économies d'énergie**
- Déterminer les **publics cibles** : à certains moments de la vie (femmes enceintes ...), les personnes qui rénovent.
- Nécessité d'une culture commune ; messages simples accessibles par tous notamment par le public précaire.
- Recensement des outils et initiatives existants. Déterminer des circuits locaux :
 - Recensement des supports (ADEME, l'INPES...)
 - S'appuyer sur des structures existantes et aussi sur les associations (ex : CLCV : conférence auprès du grand public en lien avec les mutuelles, zoom sur les produits ménagers...).
 - Il est essentiel de réfléchir, au delà des campagnes nationales, à des circuits locaux. Avoir des lieux d'échange (ex : réunions de quartiers sur la ville de Nantes sur l'air intérieur, le radon).
 - Les collectivités peuvent constituer des vecteurs de l'information (ex : lors de la délivrance du permis de construire).
 - Les "espaces info-énergie" (Sarthe nature environnement, Alizée) conseillent les particuliers avant travaux.
 - Exemple de la ville de Paris et ses « thermomètre et hygromètre individuels ».

2- la formation des professionnels du bâtiment

- Revoir comment reformuler les messages à l'intention des professionnels du bâtiment, des gestionnaires d'établissements, des syndicats, des responsables de centres de loisirs ...
- Mobiliser pour construire des **formations longues** : les réalisateurs de terrain ont l'obligation de conseil, mais ne sont pas toujours suivis par leurs clients (coût). Les personnes formées à cette problématique reviennent. Les professionnels vont peu en formation (problème de temps).
- En **construction neuve**, la réglementation est établie et respectée, les craintes sont moindres (ex constats satisfaisants lors de l'enquête sur les écoles récentes).
- Importance du **mode d'emploi** du bâtiment ; chaque bâtiment a sa spécificité
- Importance du **diagnostic** et de l'observation de terrain : prise en compte des habitudes de vie et des besoins de confort (hotte, sèche linge, cheminée ...), souvent les travaux de rénovation sont effectués dans l'incohérence totale.
- Grande inquiétude sur les **économies d'énergie** ; risque de reconfondre isolation et économies d'énergie comme dans les années 1970. Transformation du logement au mépris du respect des règles de ventilation/aération et celles régissant les appareils à combustion.
- Nécessité **d'approche globale du bâtiment** ; les professionnels doivent avoir à la fois des compétences en thermique, acoustique et qualité de l'air intérieur.
- **Haute Qualité Environnementale** (HQE d'exécution, HQE d'exploitation, HQE d'usage (comportements individuels))
- Formations existantes :
 - Formation FEAT (formation aux économies d'énergie dans les bâtiments) : Plus de 1000 artisans ont été formés en PdL depuis 2007, il s'agit d'une révolution dans les comportements. Un module sur la qualité de l'air intérieur est intégré dans cette formation (ventilation / aération). Lors de ces formations professionnelles les artisans de corps d'état différents se retrouvent et parlent entre eux (complémentarité à assurer) autour d'une problématique commune.
 - Formation QualiCO en pays de la Loire (CAPEB) : initiée depuis 2007 (PRSE 1). Environ 50 professionnels l'ont suivie à ce jour (liste consultable sur le site internet régional de la CAPEB).
- Auto-entrepreneurs : beaucoup de particuliers rénovent par eux-mêmes.

3- l'amélioration de la prévention des risques sanitaires(cf § I)

- Poursuite des actions de lutte contre les **intoxications au monoxyde de carbone** (préventif et curatif)
- **Radon** (cf. § II)
- Qualité de l'air dans les **bâtiments accueillant des enfants** (cf. § II)
 - A Nantes la campagne sur 10 mois (école Alain Fournier et Lycée Clémenceau) a été riche d'enseignements (pointes de CO₂ et augmentation de la température à 25 – 26°.
 - D'une façon générale, beaucoup d'épisodes CO₂ surviennent dans les écoles (5 à 6 fois la norme du RSD) liés à la diminution des volumes, l'étanchéité des ouvrants. Des teneurs élevées engendrent des difficultés de concentration, de l'énerverment ...
- **CMEI** (cf. § II)

conclusion

Des échanges se dégagent **deux types d'enjeux** :

- les économies d'énergie / travaux d'isolation et qualité de l'air intérieur avec comme cibles :
 - le grand public
 - les professionnels
 - les syndicats, représentants de propriétaires...
- le **volet santé** (comportements, matériaux, mobilier, produits d'entretien, allergènes, émanations de COV...)

Il est décidé de constituer **deux sous groupes de réflexion** :

- l'un sur la conciliation "qualité de l'air intérieur et économies d'énergie" et "la formation des professionnels du bâtiment" :
 - animateur DREAL
 - participants : FRB, Ville de Nantes, CAPEB, chambre régionale de l'artisanat, CETE, Drass
- l'autre sur **l'information, la communication auprès du grand public** sur les déterminants de santé, la rénovation, les comportements :
 - animateur Drass – Ddass 44
 - participants : Sarthe Nature Environnement, ville de Nantes, CLCV 44 et 85, Ddass 53 et 85, CAPEB, CHU Nantes, UFC Que Choisir, CIRE, Air Pays de la Loire

Chacun des deux sous groupes de travail devra proposer des projets d'actions tout en précisant :

- les enjeux et objectifs de l'action
- les modalités concrètes de mise en œuvre
- les échéances associées
- les acteurs concernés
- les indicateurs de suivi.

Calendrier

Courant novembre, aboutir à la rédaction de la fiche actions. Le cadre n'est pas contraint, il sera possible d'adapter les actions au cours du temps.

2^{ème} réunion du groupe de travail

**jeudi 19 novembre 2009 à 9 h 30 à la Dreal (salle François Chapelle)
site de la Chantrerie (La Chapelle sur Erdre)**